

Préparons la rentrée

Vous trouverez dans cette lettre les offres de projets et de prêts pour la circonscription d'Autun.

Pour mémoire, le cadre départemental prévoit la possibilité pour chaque classe de bénéficier - en plus du cycle obligatoire "savoir nager" - de **3 modules avec intervenant extérieur par an, tous domaines confondus**. Chaque projet peut atteindre jusqu'à 12h d'intervention. Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter le site EPS 71.

Les **projets pédagogiques** devront être transmis à la circonscription **au moins une semaine avant le début du cycle**.

Projets EPS : cpeps.autun@ac-dijon.fr

Projets EAC : cpaien.autun@ac-dijon.fr

Concernant les transports en bus, ce sont les consignes transmises par la CCGAM en date du 28/05/25 qui s'appliquent.

Vos inscriptions sont attendues pour le 05/09/2025.

Afin de répondre à vos questions, une visio sera organisée le lundi 30 juin de 12h15 à 12h45.

[Lien visio](#)

Info Circo Autun n°23

25/06/2025



Savoir Rouler A Vélo : Ce cycle de 6 séances, à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2, vise à la validation du bloc 3 du SRAV et s'adresse aux écoles relevant du secteur CCGAM. Les classes intéressées s'inscriront via [le tableur collaboratif](#).



Nautisme : Ce cycle, composé de 6 séances de 2h, s'adresse aux élèves de cycle 3 des écoles relevant du secteur CCGAM. Il est réservé aux classes dont l'effectif est inférieur ou égal à 24 élèves. NB : Tous les élèves doivent préalablement disposer du Pass-Nautique ou de l'ASNS. Les inscriptions s'effectuent via [le tableur collaboratif](#).



Gymnase de la ville d'Autun : [outil en ligne](#) pour réserver les gymnases de la ville d'Autun sur les créneaux mis à la disposition des écoles de la commune.

Informations complémentaires

Le gymnase de l'Arquebuse ne dispose pas de matériel d'EPS spécifique.

Il est possible pour une classe de réserver deux créneaux consécutifs.

Les créneaux réservés devront être honorés. En cas de force majeure, toute annulation de séance devra faire l'objet d'une information à la direction des Sports et Loisirs de la ville d'Autun (direction.sportsetloisirs@autun.com) une semaine à l'avance.

L'accès aux gymnases de la ville d'Autun s'effectue au moyen d'un badge. Les badges sont à retirer à la direction des Sports et Loisirs de la ville d'Autun en début d'année scolaire et à restituer fin juin / début juillet pour vérification et maintenance.

Proposition des comités sportifs



Les comités sportifs départementaux de basketball, de football, de handball, de rugby, de tennis, de sports boules et de voile départementaux proposent d'intervenir à l'école, sous certaines conditions. Dans certains cas, une formation pourra être proposée aux enseignants, aux choix des Inspecteurs de l'Education Nationale.

Toutes les informations et les liens pour s'inscrire : [Plus d'infos](#)